



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 35
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 0
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 26.015/K

OBJET : ELECTION DE TROIS ADJOINTS DE QUARTIERS

SEANCE DU 07/04/2026

LE MARDI SEPT AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX A 19H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER,	Madame Valérie RAGOT,	Monsieur Nicolas DOHIN,	Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER,	Madame Nathalie DO HUU,	Monsieur Eric ADAM,	
Madame Nathalie ALCARAZ,	Monsieur Dominique SERGI,	Madame Sylvia CAMEIRA,	
Monsieur Timotée DAVIOT,	Madame Françoise JUNGFER BOUVIER,	Monsieur Serge BADENS,	
Monsieur Eric BASSET,	Madame Claudine ROSSIGNOL,	Madame Elisabeth FALOU,	
Monsieur Dominique EBLÉ,	Monsieur Serafino SERRAVALLE,	Madame Stéphanie AUFRAY,	
Madame Catherine CHABOSSON,	Madame Atidel MEHANNECHE,	Monsieur Guillaume PEYTAVIN,	
Madame Laure MARTELLA MALRIEU,	Monsieur Johnny PALMA,	Monsieur Nicolas COURTOT,	
Madame Lydia GAUGIN,	Madame Nelly OBAMBI,	Monsieur Nicolas HOUNTON BACCHIERI,	
Monsieur Jean-Michel MATHY,	Madame Francine BOBOT,	Monsieur Jérôme RITTLING,	
Madame Fabienne MEURICE,	Monsieur David FÉROT,	Madame Audrey LEPAGE,	
Madame Myriam MONDON			

SEANCE DU 07/04/2026

OBJET : ELECTION DE TROIS ADJOINTS DE QUARTIERS

Le Conseil Municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2143-1, L. 2122-2-1 et L.2122-18-1, L2122-4, LO 2122-4-1, L2122-6, L2122-7-2, L2122-8 à L2122-10,

VU la délibération n°26.010/K du Conseil Municipal en date du 21 mars 2026 fixant le nombre d'adjoints au Maire à 10,

VU la délibération n°26.011/K du Conseil Municipal en date du 21 mars 2026 portant élection des adjoints au Maire,

VU la délibération n°26.014/K du 7 avril 2026 portant création de trois conseils de quartier,

CONSIDERANT le renouvellement du Conseil Municipal,

CONSIDERANT la constitution du bureau de vote pour l'élection des adjoints de quartiers,

CONSIDERANT que la création de conseils de quartier permet de majorer l'effectif des adjoints au Maire de 30 %, correspondant à la création de 3 adjoints de quartier,

CONSIDERANT dès lors la nécessité de compléter l'effectif des adjoints au Maire en conséquence,

CONSIDERANT que M. Bruno GALLIER, élu Maire, a invité les Conseillers municipaux à procéder à l'élection des adjoints de quartiers au scrutin secret et à la majorité absolue,

CCONSIDERANT que le Maire a donné lecture de la liste ou des listes suivantes :

1. Liste « Brunoy évidemment » proposée par Monsieur GALLIER, Maire,

1. Madame ROSSIGNOL Claudine
2. Monsieur PEYTAVIN Guillaume
3. Madame FALOU Elisabeth

SEANCE DU 07/04/2026

OBJET : ELECTION DE TROIS ADJOINTS DE QUARTIERS

Après en avoir délibéré,

ADOpte

28 Voix Pour, 7 Abstentions

ARTICLE 1 : MAJORE le nombre d'adjoints au maire de 30 % suite à la création de 3 conseils de quartiers, conformément à la réglementation en vigueur.

En conséquence, le nombre total d'adjoints au Maire est de 13, comportant 10 adjoints au Maire et 3 adjoints de quartier.

ARTICLE 2 : PROCEDE au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés à l'élection des adjoints au Maire.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son enveloppe de vote fermée dans l'urne.

Résultats du 1^{er} tour du scrutin

A	Bulletins trouvés dans l'urne :	35
B	(A déduire) Bulletin blancs et nuls :	7
C	(A-B) Suffrages exprimés :	28
D	Majorité absolue	18

SEANCE DU 07/04/2026

OBJET : ELECTION DE TROIS ADJOINTS DE QUARTIERS

La liste « Brunoy Evidemment » de Monsieur GALLIER Bruno, Maire, a obtenu 28 voix.

La liste « Brunoy Evidemment » de Monsieur GALLIER Bruno, Maire, ayant obtenu la Majorité absolue des suffrages exprimés a été proclamée élue.

Ainsi, sont proclamés adjoints de quartiers :

1. Madame ROSSIGNOL Claudine, Onzième Adjointe au Maire
2. Monsieur PEYTAVIN Guillaume, Douzième Adjoint au Maire
3. Madame FALOU Elisabeth, Treizième Adjointe au Maire

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 08/04/2026

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 09/04/2026

Ville de Brunoy • Place de la Mairie • BP 83 • 91805 Brunoy cedex

Tél. : 01 69 39 89 89 - Fax : 01 69 46 30 89 - Courriel : maire@maire-brunoy.fr - www.brunoy.fr
Tous nos services sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 18h

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 26.015/K

Objet de l'acte : ELECTION DE TROIS ADJOINTS DE QUARTIERS

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique / 1 - Election executif

Transaction Préfecture : 091-219101144-20260407-BRU_DE_25661_1-DE

Date de l'acte : 07/04/2026

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_25661_1

Date de réception en Préfecture : 08 avril 2026